



Nathalie Raymond
COACH PROFESSIONNEL ET FORMATRICE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INTRODUCTION :

La société Nathalie Raymond Coach Professionnel et Formatrice, immatriculée sous le numéro de SIRET 982 369 092 00019 propose des prestations de coaching professionnel aux entreprises et aux particuliers ainsi que des formations auprès des entreprises, organismes de formation continue et formation initiale.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450425545 auprès du préfet de région Centre-Val de Loire.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION :

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes les prestations de coaching et formation proposées par la société Nathalie Raymond Coach Professionnel et formatrice et sont systématiquement remises au client.

Les CGV sont par ailleurs consultables à partir du site internet : Nathalie-Raymond.fr

Toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du prestataire, prévaloir sur les présentes CGV.

La société Nathalie Raymond Coach Professionnel et formatrice se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales, sans qu'il soit nécessaire d'informer ou d'obtenir l'accord de qui que ce soit.

L'utilisation du site de Nathalie-Raymond.fr est sous la seule et entière responsabilité de l'utilisateur.

Aucune action ne pourra être engagée à l'encontre de la société Nathalie Raymond Coach Professionnel et formatrice qui ne pourrait en aucun cas être tenue responsable de tout préjudice qu'il soit matériel (y compris pertes de données, logiciels, programmes...) ou financier.

Formation :

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Nathalie Raymond- formatrice indépendante consent au client professionnel une prestation de formation. Toute commande de formation suppose que le client accepte le contenu de la formation dans la proposition pédagogique et financière qui lui aura été remis au préalable. Tous autres documents de Nathalie Raymond - formateur indépendant (prospectus, catalogues...) n'ont qu'une valeur indicative.

Nathalie Raymond- formatrice indépendante propose divers types de formations, réalisées dans les locaux du client, pour le compte d'un client et sur mesure le cas échéant.

L'acceptation formelle par le client de cette proposition commerciale doit parvenir à Nathalie Raymond- formatrice indépendante au moins 15 jours avant la date du début de la Formation.

Nathalie Raymond, formatrice indépendante est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Les formations intra entreprises sont assurées dans les locaux du client, avec les moyens logistiques adaptés au bon déroulement de la formation (vidéoprojecteur- paperboard). Chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Confidentialité :

Toute information (hors celles accessibles au public) dont la société Nathalie Raymond Coach Professionnel et Formatrice et le client aura connaissance ou qui aura été communiqué par l'autre partie antérieurement ou lors de l'exécution du contrat sont strictement confidentielles.

Coaching :

Entretiens préalables à la mission de coaching

Toute signature de contrat de prestation s'effectue après un premier entretien préalable avec le prestataire et ou le bénéficiaire. Il est gratuit et sans engagement. Cet entretien permet au coach d'apprécier le contexte de l'entreprise et la situation du client. Il permet de vérifier que la demande est appropriée à une mission de coaching professionnel.

Il permet de s'assurer que les deux parties ont envie de travailler ensemble.

Dans le cadre d'une mission de coaching mandatée par l'entreprise, des entretiens individuels avec le coaché et le N+1 puis un entretien tripartite font l'objet d'un forfait selon le tarif en vigueur.

Ces étapes sont des prérequis à la mission de coaching.

Conditions d'accueil des clients

En cas de coaching en entreprise, la prestation a lieu dans les locaux de celle-ci ou dans tout autre lieu choisi par le client. Celui-ci met à disposition les équipements adéquats, notamment un espace adapté et garantissant la totale confidentialité des séances de coaching.

Le client est responsable de la conformité des lieux dans lesquels ont lieu les séances. Ceci, conformément à la législation concernant les normes sanitaires et de sécurité en vigueur au moment de la prestation. Dans le cadre de coaching pour particulier, les séances se déroulent dans des lieux dits de " Co Working " choisis par le coach. Il doit s'agir d'un espace "salon " fermé garantissant la confidentialité des

échanges. Le lieu sera défini et communiqué au client lors de l'établissement du contrat.

Le lieu de déroulement des séances pour particuliers est basé à Orléans et son agglomération..

Au-delà de cette zone géographique, des frais de déplacement seront facturés au client après devis.

Dans le cas de coaching pour particuliers, le coach se réserve le droit de ne pas accepter une mission de coaching si les contraintes kilométriques sont trop importantes pour lui.

Déroulement des séances

En entreprise :

Le nombre de séances est déterminé en fonction de la situation à traiter.

La durée d'une séance est de 1H dont 15mn de débrief.

Fréquence : le rythme des séances est de 2 à 3 semaines mais il peut être modulé d'un commun accord entre les deux parties.

Un entretien tripartite est effectué en fin de mission afin de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs préalablement fixés et validés par le coaché et le prescripteur.

Un compte-rendu de fin de mission de coaching basé sur les critères d'atteinte des objectifs est envoyé à toutes les parties prenantes .

Pour le particulier :

Le nombre de séances est déterminé en fonction de la situation à traiter.

La durée d'une séance est de 1H puis 15mn de débrief.

Fréquence : le rythme des séances est de 2 à 3 semaines mais il peut être modulé d'un commun accord entre les deux parties.

Une séance de fin de coaching est effectuée pour mesurer le niveau d'atteinte des objectifs préalablement fixés et validés par le client.

Un compte-rendu de fin de mission de coaching basé sur les critères d'atteinte des objectifs est envoyé au coaché.

Confidentialité

La société Raymond Nathalie Coach Professionnel et Formatrice s'engage à garantir le plus strict degré de confidentialité en ce qui concerne le coaché et le contenu des séances de coaching sauf si la loi l'oblige à divulguer certaines informations. Dans le cadre d'une relation tripartite, le coach s'engage à garantir le plus strict degré de confidentialité entre les parties prenantes et la hiérarchie du ou des coachés sur le contenu des séances. Le compte-rendu s'appuie sur la mesure des objectifs fixés et leurs critères.

Code de déontologie

Nathalie Raymond est membre de la fédération de coachs professionnels EMCC et s'engage à respecter son code de déontologie.

<https://www.emccfrance.org/deontologie-coach-mentors/>

-Avant le début de la relation de travail, le coach s'engage à expliquer précisément et à vérifier la bonne compréhension par le coaché de la nature des séances de coaching.

- Le coach s'engage à ne pas excéder les limites de ses compétences. Le cas échéant, le coach réoriente le coaché vers une personne plus expérimentée ou aux qualifications mieux adaptées et appropriées.
- Le coach s'engage à ne pas formuler de fausses promesses sur ce que le coaché peut attendre d'un processus de coaching ou du coach.
- Le coach s'engage à mettre tout en œuvre pour rendre son client autonome afin qu'il assume pleinement ses choix et décisions grâce au travail de coaching.
- Il est de la responsabilité du coach de définir de maintenir les limites claires et appropriées et culturellement admissibles en ce qui concerne toutes formes d'interactions physiques ou virtuelles tout au long de la prestation de coaching.
- Le coach s'engage à être régulièrement supervisé. Il peut sur demande fournir les éléments attestant de sa démarche de supervision.

DOCUMENTS CONTRACTUELS COMMUNS AUX ACTIVITES DE COACHING ET DE FORMATION :

Une fois la prestation déterminée, une proposition est soumise au client. Si elle est acceptée par celui-ci, elle donne lieu à un contrat qui reprend les éléments relatifs au client , les modalités et le tarif de la prestation.

VALIDITÉ DES OFFRES : 3 mois sauf validité spécifiquement indiquée dans l'offre.

TARIFS:

Les tarifs indiqués sont des tarifs TTC-TVA non applicable art- 293B du CGI conformément au statut de l'auto-entreprise.

Les tarifs ne comprennent pas:

Les frais de déplacement entre le siège de l'entreprise Nathalie Raymond Coach Professionnel et Formatrice et le lieu choisi par le client si celui-ci est hors du secteur d'Orléans et son agglomération.
Les frais d'hébergement, de parking, de repas : tous les frais énoncés ci-dessus sont dans l'intégralité à la charge du client

MODALITÉS DE PAIEMENT :

[Coaching en entreprise et formation](#)

Les conditions de règlement sont à 30 jours net à réception de facture.

Les conditions et modalités de paiement peuvent être redéfinies le cas échéant avant le début de la prestation d'un commun accord entre la société Nathalie Raymond Coach Professionnel et Formatrice et le client. Elles seront formalisées dans un contrat.

Nathalie Raymond Coach Professionnel et Formatrice se réserve la possibilité de demander un acompte de 30% de la totalité de la prestation à la signature de l'offre.

Aucun escompte en cas de paiement anticipé ne sera accordé.

Conformément à l'article L441-10 du code de commerce, des pénalités de retard seront dues de plein droit calculées au taux en vigueur.

Ce taux est égal aux taux d'intérêt appliqués par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage ainsi que 40€ d'indemnité forfaitaire.

Coaching pour particuliers

Chaque séance est due avant le début de celle-ci et fera l'objet d'une facture en fin de séance.

REGLEMENT :

Les règlements sont à l'ordre de : Nathalie Raymond Coach Professionnel et Formatrice

Par chèque ou par virement :

IBAN : FR76 4061 8804 3000 0403 1221 769 BIC : BOUS FRPP XXX

RIB : 40618 80430 0004031221769

ANNULATION OU REPORT :

Coaching

En cas de report, les deux parties se mettent d'accord sur une date de report sur la base des conditions initiales prévues au contrat. Dans le cas contraire, tous frais supplémentaires inhérents au report du fait du client seront facturés à celui-ci. Tous frais initialement engagés par le prestataire (réservations train, avion, hôtel) ne pouvant faire l'objet d'un remboursement soit partiel ou complet seront dus.

Dans le cadre d'une mission de coaching le coach et le coaché peuvent interrompre sans se justifier, le travail en cours.

Cette décision implique la réalisation d'une séance de bilan avant l'arrêt de la prestation de coaching avec le bénéficiaire et ou le prescripteur.

Les parties doivent s'en informer mutuellement au moins 15 jours ouvrés avant la prochaine séance.

Dans le cas de l'interruption de la mission de coaching par le coaché ou le prescripteur, le remboursement des sommes versées que ce soit dans leur intégralité ou partielles ne pourra être réclamé sauf cas de force majeure sur justificatif ou accord exceptionnel du coach en fonction des circonstances que lui seul appréciera.

Formation

Annulation et report : remplacement d'un participant : les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer Nathalie Raymond- formatrice indépendante par écrit et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la Formation.

Annulation du fait du client : Le client dispose de la faculté d'annuler une inscription sans frais, sous réserve d'en informer Nathalie Raymond- formatrice indépendant par écrit au plus tard huit jours avant la date du début de la Formation. Toute annulation reçue moins de huit jours et au moins cinq jours avant la date du début de la formation entraînera le paiement d'une indemnité égale à cinquante pourcents du montant de la formation. Toute annulation reçue moins de cinq jours avant la date du début de la formation entraînera le paiement du prix intégral de la formation à titre de dédit. Il est précisé que les montants ainsi facturés ne pourront pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.

Report d'une Formation : Nathalie Raymond - formatrice e se réserve le droit de reporter une formation, sous réserve d'en informer préalablement le client et de proposer une nouvelle date pour la formation.

Suppression d'une Formation : Nathalie Raymond, formatrice indépendante se réserve le droit de supprimer une formation, sans proposer de nouvelle date, jusqu'à dix jours avant la date du début de la formation. Dans cette hypothèse, la formation concernée ne sera pas facturée au client et Nathalie Raymond procédera au remboursement de toute somme d'ores et déjà perçue à ce titre, à l'exclusion de tout autre coût.

Cas force majeure (définition Droit du Travail) :

- imprévisible
- irrésistible (insurmontable)
- qui échappe au contrôle des personnes concernées.

DÉLAI DE RÉTRACTATION :

En vertu de l'article [Article L221-18](#) du Code de la consommation, le client bénéficie d'un délai de 14 jours de rétractation à compter de la date de signature du contrat.

LIMITE DE LA PRESTATION :

Coaching

Le coach met tout en œuvre pour permettre l'atteinte des objectifs que le client s'est fixé. Le client est seul responsable du résultat.

Le coach ne donne pas de conseils. Sa prestation ne donne lieu à aucune promesse ni garantie de quelque nature qu'elles soient (résultats, gains, bénéfiques, performance).

Raymond Nathalie Coach Professionnel et Formatrice, ses partenaires éventuels ne sont pas responsables ou porteurs d'une quelconque promesse ni garantie.

Formation

Nathalie Raymond, formatrice indépendante ne saurait être responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation remise au client ; ladite documentation complétant la formation et n'engageant en aucun cas Nathalie Raymond sur son exhaustivité et sa mise à jour postérieurement à la formation.

Responsabilité : Nathalie Raymond - formateur indépendante s'engage à apporter toute sa diligence à l'exécution des formations.

Nathalie Raymond- formatrice indépendant ne saurait être responsable des dommages indirects, tels que notamment la perte d'exploitation ou le manque à gagner, subis par le client au cours ou à l'occasion de l'exécution des formations.

En tout état de cause, pour tout autre dommage, et en cas de mise en cause de la responsabilité de Nathalie Raymond, l'indemnité éventuellement à sa charge sera expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la formation.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

La société Nathalie Raymond Coach professionnel et Formatrice garde la pleine propriété intellectuelle de sa propre documentation. Cette documentation ne peut être utilisée qu'après accord de la partie propriétaire. Nathalie Raymond Coach

Professionnel et Formatrice se réserve le droit d'utiliser pour une autre opération les documents produits sans identification de destinataires précédents.

RÉFÉRENCEMENT ET COMMENTAIRE DE SATISFACTION CLIENT

Le prestataire s'engage à demander au préalable et par écrit l'accord du client pour faire figurer le nom de la société et son logo dans sa liste de référencement quel que soit le support utilisé (internet, LinkedIn, Facebook ou tout autre support de communication).

Le client est pleinement responsable du degré de confidentialité qu'il souhaite appliquer quant à son identité et au contenu lorsqu'il fait des commentaires de satisfaction clients sur le site internet de Nathalie Raymond Coach Professionnel et Formatrice.

Ces commentaires de satisfaction peuvent être relayés sur tout autre support de communication lié à l'activité de Nathalie Raymond Coach Professionnel sans accord préalable du client.

Le client s'engage à ne pas tenir de propos diffamatoires dans ses communications de satisfaction client sur le site internet de Nathalie Raymond Coach Professionnel et Formatrice ou sous tout autre support de communication.

LIENS VERS D'AUTRES SITES WEB

Le site web de Nathalie Raymond Coach Professionnel et Formatrice peut contenir des liens vers des sites Web tiers. Ces liens sont fournis à titre d'information. Nous n'entretenons aucune affiliation avec lesdits sites Web tiers que nous ne sponsorisons pas.

L'inclusion de liens au sein de notre Site Web ne constitue aucune approbation, garantie ou recommandation de ces sites Web tiers.

Le prestataire n'a aucun contrôle sur les documents juridiques et les pratiques de confidentialité des sites Webs tiers, à ce titre, vous accédez à ces sites tiers à vos propres risques et périls.

CONTESTATION :

Le droit applicable au présent contrat est le droit français.

Si un différend ou une contestation ne peuvent être réglés amiable, le Tribunal d'Orléans sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

MEDIATION :

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION 27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND.

GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal et la Directive Européenne du 24 octobre 1995.

A l'occasion de l'utilisation du site www.nathalie-raymond.fr, peuvent être recueillies : l'URL des liens par l'intermédiaire desquels l'utilisateur a accédé au site www.nathalie-raymond.fr, le fournisseur d'accès de l'utilisateur, l'adresse de protocole Internet (IP) de l'utilisateur.

En tout état de cause, le site www.nathalie-raymond.fr ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin de certains services proposés par le site [nathalie-raymond.fr](http://www.nathalie-raymond.fr). L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé à l'utilisateur du site www.nathalie-raymond.fr l'obligation ou non de fournir ces informations.

Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant, en effectuant sa demande écrite et signée, accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Aucune information personnelle de l'utilisateur du site www.nathalie-raymond.fr n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.



contact@nathalie-raymond.fr

+33 6 86 75 08 30

(site web)

SIRET : 98236909200019

The contact information block features a light beige background. On the left is a QR code with the text '(site web)' below it. In the center, there is an envelope icon above the email address 'contact@nathalie-raymond.fr', a telephone icon above the phone number '+33 6 86 75 08 30', and a stylized 'N' logo at the bottom. On the right side, the SIRET number '98236909200019' is printed vertically.